

Appel du 18 Juin 2010

GREVE NATIONALE Manifestation à PARIS **MORT ANNONCEE D'UNE PROFESSION : SAGE-FEMME**

- Diminution du revenu libéral
- Sages-Femmes hospitalières

Activité non comptabilisée ► postes menacés

⇒ Sages-Femmes / Médecin

Même acte = Même responsabilité = Même tarif

Les sages-femmes libérales ont le revenu annuel le plus bas de toutes les professions de santé y compris les auxiliaires médicaux, alors qu'il s'agit d'une des professions médicales à hautes responsabilités et compétences.

La revalorisation des actes cotés en CG, C et SF a une incidence directe sur la création ou le maintien de postes dans les établissements hospitaliers

- Accepter que les cotations des principaux actes pratiqués par les sages-femmes n'aient pas été revalorisées depuis 2002, ce qui engendre en plus une baisse du revenu et met en péril l'exercice libéral de la profession n'est plus acceptable !
- Assurer des consultations médicales, obstétricales ou gynécologiques, avec le même contenu et responsabilité que le médecin et ce pour 19€ ou 17€ n'est plus acceptable !
- Que les actes sages-femmes ne soient pas cotés dans les hôpitaux car moins rémunérateurs que l'acte « médecin » n'est plus acceptable !

Toute femme lors de sa grossesse, de son accouchement et de la période postnatale a besoin et rencontre une sage-femme sur son parcours, pourtant notre profession reste invisible au niveau politique et au niveau des médias.

En l'absence de toute prise en compte politique de la situation, et afin de préserver et de défendre une prise en charge optimale de chaque femme, de chaque futur parent, de chaque nouveau-né : la profession n'a pas d'autre recours que de se faire entendre dans la rue.

Nous sommes toutes et tous concernés par ces négociations

La qualité de la périnatalité est directement menacée.